

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	34 (1905)
Heft:	17
Rubrik:	Jour des morts

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Prennent encore la parole Mgr Esseiva, désigné avec M^{me} de Gottrau-Watteville comme parrain et marraine de la cloche de la chapelle, et M. Porcelet, conseiller communal, qui souhaite au nouvel Institut un avenir heureux et prospère.

Cette belle journée s'est terminée, comme il convenait, par un salut solennel d'action de grâces.

Nominations. — Le Conseil d'Etat a nommé, en octobre : M. Eugène Desbiolles, à Bulle, instituteur à l'école de Font. — M. J. Fischli, à Tschupru (St-Sylvestre), instituteur à l'école inférieure de Brunisried. — M^{lle} Louise-Céline Richard, institutrice à l'école d'Auboranges. — M. Théodore Miedinger, à Estavayer-le-Lac, directeur de l'Ecole secondaire de la Broye. — M. Jacques Hauswirth, à Porsel, instituteur à l'école du Motélon. — M^{lle} Maria Desbiolles, à Bulle, institutrice à l'école des filles de Vauderens. — M. Philippe Dessarzin, à Villarsiviriaux, instituteur à Lussy. — M^{lle} Julie Genoud, à Châtel-St-Denis, institutrice au Jordil. — M^{lle} Célina Nigg, à Marsens, institutrice à Vaulruz. — M^{lle} Jeanne Sauterel, à Vaulruz, institutrice à Châtel-St-Denis. — M. Vincent Ræmy, à Wunnewyl, maître à l'Ecole régionale de Cormondes. — M. Ignace Pasquier, à Maules, instituteur à La Joux. — M. Oscar Thierrin, à Ménières, instituteur à Porsel. — M^{lles} Marguerite Bellenot, à Yverdon, et Alice Montandon à Coffrane, institutrices aux écoles primaires de la commune du Haut-Vuilly. — M^{lle} Antonie Meuwly, à Vauderens, institutrice à Courtion. — M^{lle} Eugénie Progin, à Belfaux, institutrice à Matran.

Jura bernois. — Les 7 et 8 octobre, les maîtres de gymnastique se sont réunis à Porrentruy, sous la présidence de M. le commandant Béchir. A l'assemblée générale, M. Matthey-Gentil, de Neuchâtel, a présenté un rapport sur les buts actuels de l'éducation physique, dont les principaux sont : santé, beauté, caractère et dextérité. M. Bubloz, de La Chaux-de-Fonds, a rapporté, à son tour, sur l'état de la gymnastique dans les écoles professionnelles. Il réclame auprès de l'autorité compétente l'introduction obligatoire de la gymnastique dans toutes les écoles professionnelles qui reçoivent un subside de la Confédération.

Jour des Morts

*Les tombes frémissent,
Et, d'un commun accord,
Les cloches gémissent
Le doux chant de la mort.*

*Pourquoi donc en ce jour, à l'heure où la nuit tombe,
Où mes sœurs vont prier et répandre des pleurs,
Et pousser des soupirs sur le bord d'une tombe,
Pourquoi ne puis-je aller m'unir à leurs douleurs ?*

*Pourquoi faut-il, hélas ! ô mère vénérée,
Vivre si loin de toi, si loin de ton tombeau ?
Pourquoi ne puis-je, auprès de ta cendre adorée,
De l'amour filial, ranimer le flambeau ?*

*Autour de moi, partout l'airain sacré résonne,
Invitant les chrétiens à prier pour les morts ;
Et les accents plaintifs de la cloche qui sonne
Remplissent tous les cœurs de crainte et de remords.*

*Je vois sous les cyprès, au pied des mausolées,
Des amis regretter leur tendresse d'un jour,
Et j'entends les sanglots des veuves désolées,
Et des mères pleurant l'objet de leur amour.*

*Mais, pour celui qui croit au rendez-vous suprême,
Qui rendra le bonheur un instant effacé,
Il est doux de pleurer auprès de ceux qu'on aime,
De prier à genoux sur un marbre glacé.*

*Il est doux de gémir, le front dans la poussière,
Qui vole vers le ciel sur les ailes du vent,
Et de faire monter l'encens de la prière
Du temple de la mort aux pieds du Dieu vivant.*

*Cependant, au milieu du lugubre silence,
Une clamour s'élève, elle monte et grandit.
De l'abîme vers nous une âme qui s'élance,
D'une voix lamentable et plaintive, nous dit :*

*« Alors que vous cherchez un bonheur sans alarmes,
« Dans un gouffre de feu, je souffre et je gémis ;
« Apaisez mes tourments et tarissez mes larmes,
« Ayez pitié de moi, vous, du moins, mes amis ! »*

*Les tombes frémissent,
Et, d'un commun accord,
Les cloches gémissent
Le doux chant de la mort.*

Elie Bise.

Vuisternens-en-Ogoz, octobre 1905.